



Immeuble Axe Nord

9-11, avenue Michelet

93400 - SAINT-OUEN

SIRET 434 938 650 00034

Tél. : 01 82 02 60 13

Port. 06 15 73 65 40

Fax : 09 74 44 55 06

Email : angvc@sfr.fr -- www.angvc.fr

Mairie de Jonage
Monsieur Lucien BARGE, le Maire
Place du Général de Gaulle
69330 - Jonage

Réf. 2018/02.08

Objet : demande d'enlèvement de panneau municipal

St Ouen, le 23 février 2018

Monsieur le Maire,

Nous sommes alertés et sollicités par des personnes de passage dans votre commune qui ont été stupéfaites de constater en entrée de ville un panneau de signalisation municipale d'interdiction de stationnement portant la mention « Interdit aux Gens du Voyage ».

Nous ignorons depuis quand ce panneau a été fixé, mais nous sommes extrêmement choqués qu'une municipalité en ait eu l'initiative ! Est-il nécessaire de préciser qu'une telle prescription, qui ne s'appuie sur aucun arrêté d'aucune sorte ou texte de loi mentionné, est à la fois illégal et discriminatoire ?

Aussi, nous vous prions de faire procéder par vos services dans les plus brefs délais à l'enlèvement de ce panneau de signalisation - cette demande vise également, par précaution, tout autre panneau de signalisation de même nature existant éventuellement sur le territoire de la commune - sous peine de mobiliser les moyens utiles et légaux à cette fin.

Dans l'attente de votre réaction, je vous prie d'agréer, Monsieur Barge, l'expression meurtrie de mes sentiments républicains.

Madame, Nelly DEBART, la Présidente de l'ANGVC

PS : copie transmise pour saisine à la Préfecture du Rhône et au Défenseur des Droits